

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

DIMANCHE 22 MARS 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

en présence : 15

votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux du mois de mars, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Gérard MARTIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire sortant.

Etaient présents : BOUTTEFORT Gérard, CANNOUX Félix, CORDEVANT Yasmina, DRICOURT Benoît, DUPUIS Marc-André, ELOIRE Mélanie, FICHAUX Maggy, FRASQUET Anne-Sophie, GRANDIAU Maxime, LOIFERT Florence, MARTIN Gérard, MISRAOUI Marie, POULIER Didier, TABARD Anne-Sophie, THOMAS Serge

Absents excusés : /

Absents non excusés : /

Procurations : /

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : FRASQUET Anne-Sophie

DELIBERATION N°12 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Le Conseil Municipal,

Vu les résultats des élections municipales de MORLINCOURT ;

Considérant la nécessité de constituer des nouvelles commissions municipales ;

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'unanimité des membres présents à l'élection au scrutin public des Commissions Municipales.

A l'issue du scrutin ont été élus, à l'unanimité des membres présents, les membres ci-après :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Mr MARTIN Gérard (Maire)	Mr GRANDIAU Maxime (2ème adjoint)

POUR LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme LOIFERT Florence (3ème adjointe)
Mme FICHAUX Maggy (conseillère)
Mme CORDEVANT Yasmina (conseillère)
Mme ELOIRE Mélanie (conseillère)

POUR LA COMMISSION DES ETANGS :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Mr DUPUIS Marc-André (4 ^{ème} Adjoint)	Mr DRICOURT Benoît (conseiller)
	Mr THOMAS Serge (conseiller)

POUR LA COMMISSION DES TRAVAUX :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme TABARD Anne-Sophie (1 ^{er} adjointe)
Mr GRANDIAU Maxime (2 ^{ème} adjoint)
Mr DUPUIS Marc-André (4 ^{ème} adjoint)
Mr DRICOURT Benoît (conseiller)
Mme FICHAUX Maggy (conseillère)
Mr BOUTTEFORT Gérard (conseiller)

POUR LA COMMISSION DE LA SALLE :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Mr DUPUIS Marc-André (4 ^{ème} adjoint)	Mme MISRAOUI Marie (conseillère) Mr THOMAS Serge (conseiller)

POUR LA COMMISSION DE LA COMMUNICATION :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme TABARD Anne-Sophie (1 ^{ère} adjointe)
Mme LOIFERT Florence (2 ^{ème} adjointe)
Mr POULIER Didier (conseiller)
Mr CANNOUX Félix (conseiller)

POUR LA COMMISSION DES FINANCES :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme TABARD Anne-Sophie (1 ^{ère} adjointe)
Mr GRANDIAU Maxime (2 ^{ème} adjoint)
Mme LOIFERT Florence (3 ^{ème} adjointe)
Mr DRICOURT Benoît (conseiller)

POUR LA COMMISSION SECURITE EMBELLISEMENT VILLAGE :

Membres Titulaires
Mme TABARD Anne-Sophie (1 ^{ère} adjointe)
Mme LOIFERT Florence (3 ^{ème} adjoint)
Mme CORDEVANT Yasmina (conseillère)
Mme FICHAUX Maggy (conseillère)
Mme FRASQUET Anne-Sophie (conseillère)

POUR LA COMMISSION DES APPELS D'OFFRES :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme TABARD Anne-Sophie (1ère adjointe)
Mr GRANDIAU Maxime (2ème adjoint)
Mme FRASQUET Anne-Sophie (conseillère)
Mr BOUTTEFORT Gérard (conseiller)
Mr POULIER Didier (conseiller)

POUR LA COMMISSION VIE LOCALE ET FESTIVITES :

Membres Titulaires
Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme LOIFERT Florence (3ème adjointe)
Mr DUPUIS Marc-André (4 ^{ème} adjoint)
Mme FRASQUET Anne-Sophie (conseillère)
Mme ELOIRE Mélanie (conseillère)
Mme MISRAOUI Marie (conseillère)

POUR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE :

Membres Titulaires	Membres Suppléants
Mme FICHAUX Maggy (conseillère)	Mr MARTIN Gérard (Maire)
Mme TABARD Anne-Sophie (1ère adjointe)	Mme ELOIRE Mélanie (conseillère)

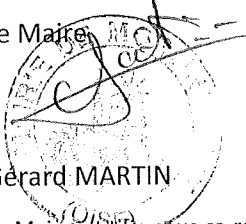
POUR LA COMMISSION DU PLU :

Tous les Conseillers Municipaux.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 22 mars 2026.

Le Maire



Gérard MARTIN

La secrétaire de séance



FRASQUET Anne-Sophie

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'AMIENS dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative). Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.